

N° 21-004-XIF au catalogue - Septembre 2000

Facteurs influant sur les pratiques commerciales des exploitations agricoles

Deborah Niekamp et Margaret Zafiriou

Au Canada, les exploitants agricoles et les familles agricoles forment un groupe au caractère diversifié. Les différences concernent l'âge, l'expérience, les valeurs commerciales possibles, la taille de l'exploitation et l'étendue des activités de l'exploitation. Ces différences reflètent les réponses variées des agriculteurs à l'égard des programmes agricoles et d'autres politiques gouvernementales. Pour caractériser ces réponses, on a élaboré une « typologie » des exploitations agricoles pour tenir compte de facteurs qui influent sur les pratiques des agriculteurs.

Dans une bonne partie des recherches sur la structure des exploitations agricoles réalisées par le passé, la répartition des exploitations était analysée selon les catégories des recettes, des produits et du revenu net. Dans la foulée des travaux de la 1998 National Commission of Small Farms (recettes de 250 000 \$ ou moins) aux États-Unis, l'Economic Research Service (ERS) du ministère de l'Agriculture des États-Unis a élaboré une « typologie » des exploitations agricoles. Cette typologie a permis de classifier les exploitations agricoles en groupes plus homogènes fondés sur l'âge (exploitations appartenant à des retraités), la dépendance face à l'agriculture (exploitations constituant la principale occupation), l'actif (exploitations aux ressources limitées) et les catégories de volume de ventes. Au moyen de la collecte de données sur le cycle de vie des agriculteurs ou sur les différences qui existent entre eux par rapport aux visées commerciales, il a été possible d'expliquer certaines des raisons à l'origine des questions soulevées et d'élaborer des politiques mieux adaptées aux besoins des petites exploitations agricoles individuelles. La classification fondée sur cette typologie, comparée à celle qui repose uniquement sur les recettes, reflète beaucoup plus fidèlement les attentes des exploitants face à l'activité agricole, l'étape où ils se trouvent dans leur vie et leur degré de dépendance pour ce qui est du revenu agricole.

La typologie des exploitations agricoles établie par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) ressemble à de nombreux égards à celle de l'ERS. On a tenu compte de facteurs comme l'âge, l'expérience, l'actif, les visées commerciales et les catégories de volume de ventes au moment de classifier les exploitants et les familles agricoles en groupes distincts. Comme dans la typologie de l'ERS, les groupes diffèrent selon leur contribution à la production agricole, le degré de spécialisation de leurs produits, la participation aux programmes et la dépendance quant au revenu agricole.





Définition des catégories d'exploitation agricole

On a réparti les exploitations et les familles agricoles en sept catégories fondées sur l'âge de l'exploitant, l'expérience, la dépendance quant au revenu agricole et l'échelle de revenu. Les paragraphes qui suivent décrivent de façon détaillée les caractéristiques de chaque catégorie.

Les exploitations (familles agricoles) appartenant à un retraité englobent celles dont l'exploitant principal est âgé de 60 à 64 ans et touche un revenu de pension, et celles dont l'exploitant est âgé de 65 ans ou plus. Ce groupe est celui des agriculteurs retraités ou sur le point de prendre leur retraite. Certains d'entre eux ont commencé à réduire la taille de leur exploitation agricole ou se préparent à la vendre ou à en transférer la propriété à leurs enfants avant quelques années. On peut s'attendre à ce que ces agriculteurs soient réticents à adopter de nouvelles technologies à cette étape de leur cycle de vie. De ce fait, si l'on isole ces agriculteurs dans un segment particulier, il devient beaucoup plus facile de cerner les effets sur les autres agriculteurs d'une politique encourageant l'adoption de nouvelles technologies.

À l'opposé, *les exploitations (familles agricoles) de débutant* sont celles dont l'exploitant le plus âgé déclare posséder moins de six années d'expérience en agriculture. Ce groupe inclut les agriculteurs qui sont aux premières étapes de leur cycle de vie. Il faut s'attendre à ce que ces exploitations ou familles agricoles ne possèdent pas d'actif important ou ne fonctionnent pas à plein rendement à cette étape de leur cycle de vie. Beaucoup de ces familles agricoles feront tous les efforts possibles pour réinvestir dans l'entreprise afin de lui donner de l'expansion. Ce groupe accueillera favorablement les politiques qui le feront bénéficier d'une subvention financière d'une expertise technique ou d'une expertise en gestion.

Les *exploitations* (*familles agricoles*) *d'agrément* ne sont pas exploitées par des agriculteurs ou des familles agricoles à temps plein. Leurs ventes brutes provenant de l'agriculture se situent entre 10 000 \$ et 49 999 \$, et elles ont un revenu non agricole supérieur à 50 000 \$. Elles n'entrent ni dans la catégorie des exploitations appartenant à un retraité, ni dans celle des débutants. En règle générale, ces agriculteurs tirent leur subsistance presque exclusivement de revenus non agricoles, et ce sont des raisons liées au mode de vie, ou peut-être à la fiscalité, qui les amènent à se livrer à l'activité agricole. Comme on pourrait s'y attendre, ces agriculteurs ne déclarent pas d'actifs ou de revenus nets d'exploitation importants.

Les *exploitations* (familles agricoles) à faible revenu sont celles dont les ventes brutes varient de 10 000 \$ à 99 999 \$, dont le revenu familial total est inférieur à 20 000 \$ et qui n'entrent pas dans les catégories des exploitations d'agrément ou des exploitations appartenant à un retraité ou à un débutant. Dans ce groupe se trouvent les exploitations ou les familles agricoles qui éprouvent des difficultés financières. Comme ceux du groupe précédent, ces agriculteurs tirent leur subsistance presque exclusivement de revenus non agricoles, quoique cette source de revenu soit inadéquate. Bien souvent, les exploitations de ce groupe ne sont pas efficientes et sont incapables de réaliser des économies d'échelle, ce qui est à l'origine de marges d'exploitation négatives élevées.

Les exploitations (familles agricoles) de taille moyenne s'entendent des exploitations ou familles agricoles viables de taille petite à moyenne qui sont susceptibles de prendre de l'expansion avec le temps. Il s'agit des exploitations dont les ventes brutes varient de 10 000 \$ à 99 999 \$ et qui n'entrent dans aucune des catégories précédentes. Du fait de la petite taille de leur exploitation, elles dépendent fortement du revenu non agricole, mais elles sont bien souvent plus efficientes et présentent une marge d'exploitation élevée.

Les grosses exploitations (familles agricoles) s'entendent des exploitations dont les ventes brutes vont de 100 000 \$ à 499 999 \$ et qui n'entrent pas dans les catégories des exploitations de débutant ou de retraité. Ce sont des exploitations de calibre commercial dont les propriétaires tirent généralement plus de 50 % de leur revenu familial total de l'activité agricole.

Les *très grosses exploitations* (familles agricoles) sont des exploitations de calibre commercial de taille très imposante. Il s'agit des exploitations dont les ventes brutes s'établissent à 500 000 \$ et plus et qui n'entrent pas dans les catégories des exploitations de débutant ou de retraité.

Répartition des exploitations agricoles selon les catégories

En 1997, les exploitations agricoles étaient réparties en sept catégories :

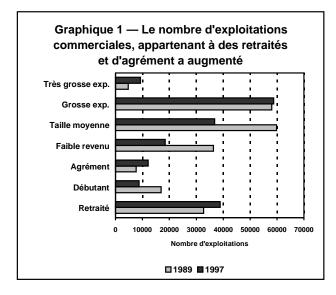
- 21 % exploitations appartenant à un retraité
- 5 % exploitations de débutant
- 7 % exploitations d'agrément
- 10 % exploitations à faible revenu
- 20 % exploitations de taille moyenne
- 32 % grosses exploitations
- 5 % très grosses exploitations

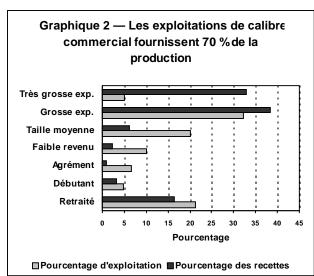
Les exploitations agricoles passent d'une catégorie à l'autre à mesure que les conditions du secteur agricole s'améliorent ou se détériorent et à mesure qu'elles font la transition d'une étape à l'autre de leur cycle de vie. Entre 1989 et 1997, alors que le nombre total d'exploitations agricoles diminuait au Canada, le nombre d'exploitations dans certaines catégories a augmenté. Celui des exploitations appartenant à un retraité s'est accru de 20 %, ce qui reflète le vieillissement de la population vivant de l'agriculture. Le nombre d'exploitations de calibre commercial (grosses et très grosses exploitations) a augmenté, quoique de façon marginale seulement dans le cas des grosses exploitations. Les exploitations d'agrément ont également vu leur nombre s'accroître pendant cette période (graphique 1).

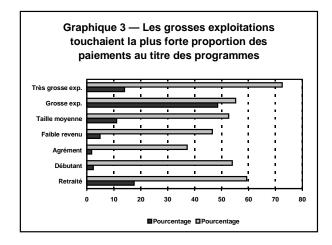
Caractéristiques des catégories d'exploitations agricoles

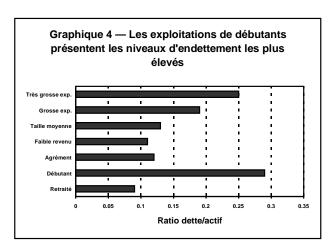
La partie qui suit fait ressortir certaines des principales différences qui existent entre les catégories. Ces dernières diffèrent selon leur contribution à la production agricole, leur structure financière, les paiements au titre des programmes et la dépendance à l'égard du revenu non agricole. Les différences peuvent contribuer à expliquer pourquoi les agriculteurs ne réagissent pas tous de la même façon quant aux divers politiques et programmes mis en œuvre par les administrations publiques dans le secteur agricole.

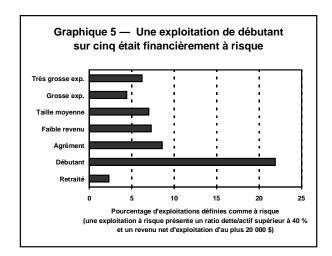
Les données de ces graphiques se rapportent à l'année 1997.

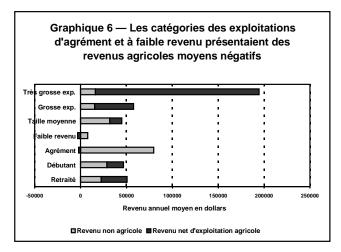












Conclusion

En appliquant la méthodologie fondée sur les catégories d'exploitations agricoles, les décideurs acquièrent une meilleure compréhension des caractéristiques variées des exploitations et des familles agricoles canadiennes. Les politiques et les programmes doivent tenir compte des besoins variés des diverses catégories d'exploitations agricoles.

Au nombre des sources de données utilisées pour élaborer cette typologie figurent l'Enquête financière sur les fermes et la base de données sur les déclarants tirée de la Base de données complètes sur les exploitations agricoles, de même que le Recensement de l'agriculture, toutes de Statistique Canada. À cela s'ajoute l'étude de marché d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Pour toute question ou observation concernant l'article, communiquer avec Margaret Zafiriou au (613) 759-1896 ou par courriel à l'adresse <<u>zafirim@em.agr.ca</u>> ou avec Deborah Niekamp au (613) 759-1897 ou par courriel à l'adresse <<u>niekamd@em.agr.ca</u>>. Les deux auteures sont analystes à Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Les méthodes d'agriculture biologique se taillent une bonne place sur le marché

Bill Parsons

Jusqu'à cette année, on n'avait jamais mesuré l'étendue des méthodes d'agriculture biologique dans la production des fruits et légumes au Canada. En ajoutant deux questions à l'Enquête sur les fruits et légumes réalisée ce printemps, Statistique Canada a pu estimer à près de 5 % la proportion des exploitants agricoles de ce secteur qui se considèrent des producteurs de fruits et légumes biologiques.

Ces exploitations agricoles sont bien souvent plus petites, la majorité d'entre elles ayant une superficie de moins de cinq acres. Les exploitations biologiques représentent environ 1,9 % de la superficie cultivée pour la production commerciale de fruits, et environ 1,6 % de la superficie cultivée pour la production commerciale de légumes. Les principales régions productrices de fruits et légumes biologiques sont situées en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec.

De plus en plus sensibilisés à l'incidence des méthodes standard de production alimentaire sur la santé, les consommateurs se montrent maintenant disposés à payer plus cher pour se procurer des produits de culture biologique. De leur côté, les agriculteurs ont répondu à ce signal du marché en investissant un nouveau créneau de marché, celui des produits de culture biologique.

Certification biologique

Pour obtenir la certification biologique, l'agriculteur doit s'abstenir d'utiliser des fertilisants ou des herbicides chimiques. De plus, il doit soumettre ses terres et produits à des tests stricts visant à déterminer s'ils se conforment aux exigences de l'Office des normes générales du Canada, qui fixe des normes pour de nombreux types d'industries.

Les principes de l'agriculture biologique, tels qu'énoncés par l'Office des normes générales du Canada, sont les suivants :

- Protéger l'environnement, réduire au minimum la dégradation et l'érosion du sol, ralentir la pollution, maximiser la productivité biologique et promouvoir un bon état de santé.
- Renouveler et maintenir la fertilité du sol à long terme en favorisant les conditions propices à l'activité biologique dans le sol.
- Maintenir la diversité à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise, et protéger et accentuer la diversité biologique des plantes indigènes.
- Recycler les matériaux et les ressources le plus possible à l'intérieur de l'entreprise.
- Soigner le bétail de façon à répondre à ses besoins physiologiques et comportementaux.
- Maintenir l'intégrité des aliments biologiques et des produits transformés, de la manutention initiale au point de vente.

Voici certains autres principes généraux de culture biologique :

- S'abstenir d'utiliser des semences ou des plantes génétiquement modifiées;
- Ne pas irradier les produits à l'étape du traitement pour tuer les bactéries;
- Ne pas utiliser de boues d'épuration à des fins d'irrigation;
- Composter d'abord tout fumier destiné à être utilisé comme fertilisant conformément à des normes strictes qui exigent notamment de recouvrir les tas de fumier de façon que la pluie ne puisse emporter les substances nutritives en s'écoulant dans le sol.

L'Enquête sur les fruits et légumes se tient chaque année en mai. Elle vise à mesurer les superficies qui seront ensemencées, selon le type de marchandise, au cours de la saison de croissance à venir. Les deux questions qui ont été ajoutées pour identifier les producteurs de fruits et légumes biologiques sont les suivantes :

Les fruits ou les légumes cultivés dans votre ferme sont-ils certifiés biologiques? Veuillez nous fournir le nom de votre organisme certificateur, le cas échéant.

On a supposé que dans les cas où l'agriculteur avait répondu par l'affirmative, il fallait considérer que toute la production de cette exploitation agricole était biologique. Il semblait raisonnable de supposer qu'une exploitation agricole qui a adopté la culture de fruits et de légumes biologiques l'appliquera à toute sa production. Les réponses à la question concernant l'organisme de certification n'ont pas été vérifiées.

Les résultats de l'Enquête ont fait ressortir l'étonnant dynamisme des producteurs biologiques, mais ces derniers restent relativement peu nombreux et leur répartition dans l'ensemble du pays n'est pas uniforme. Par conséquent, du fait des exigences liées à la confidentialité, il n'a pas été possible de publier de l'information détaillée sur les producteurs de certaines provinces. En ce qui concerne les données à l'échelle nationale et celles sur le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique, les nombres totaux de répondants étaient suffisants pour que l'on puisse publier de l'information détaillée.

Nombre d'exploitations biologiques et superficie cultivée par celles-ci

On estime à 640 le nombre de producteurs de fruits et légumes biologiques. Leurs exploitations agricoles représentent environ 4,9 % du nombre estimatif d'exploitations de production commerciale de fruits et légumes au Canada. Environ 270 fermes produisent des légumes biologiques, 220, des fruits biologiques, et 150, à la fois des fruits et des légumes biologiques. Le tableau 1 fournit des données par province sur le nombre d'exploitations biologiques et la superficie cultivée pour produire des fruits et légumes. Ce tableau révèle que l'agriculture biologique est surtout pratiquée par des agriculteurs du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Une proportion importante des terres consacrées à la culture des fruits hors de ces trois provinces est utilisée pour la production de bleuets dans les provinces de l'Atlantique.

La proportion des terres en culture exploitées suivant les méthodes biologiques est estimée à 1,9 % pour les fruits et à 1,6 % pour les légumes. L'Ontario consacre la plus grande superficie de terres aux productions biologiques. Il est suivi de près par la Colombie-Britannique et le Québec. Cependant, si nous nous intéressons à la proportion de l'ensemble des terres consacrées à la culture des fruits et légumes à l'échelle des provinces, nous constatons que 8,7 % des terres consacrées à la culture de légumes en Colombie-Britannique sont cultivées selon des méthodes d'agriculture biologique, tandis que cette proportion s'établit à 3,2 % dans le cas des fruits. Par contraste, l'Ontario cultive seulement 1,5 % de l'ensemble des terres consacrées à la culture de légumes suivant les méthodes de culture biologique. Dans le cas des fruits, cette proportion est de 1,6 %.

Tableau 1

Nombre estimé d'exploitations biologiques* **			Superficie estimée pour la		
			culture biologique (acres)*		
	Fruits	Légumes	Fruits	Légumes	
Québec	55	75	515	600	
Ontario	85	140	995	2 025	
Colombie-Britannique	175	135	1 350	1 340	
Canada	365	415	4 300	4 200	

^{*} Les chiffres ont été arrondis à cinq fermes ou cinq acres près.

Seule la Colombie-Britannique compte suffisamment de producteurs de fruits et légumes biologiques pour que les superficies consacrées à des cultures biologiques particulières puissent être présentées. Ailleurs au pays, les difficultés à cet égard peuvent être attribuées à la présence de quelques gros producteurs qui dominent la production d'une culture biologique particulière dans une province donnée. Le tableau 2 présente des données sur certaines cultures qui, en Colombie-Britannique, sont produites dans une bonne proportion suivant des méthodes de culture biologique. Ces cultures ont été retenues pour la plupart parce que la proportion de terres consacrées à la culture biologique représente 5 % ou plus de l'ensemble de la superficie consacrée à la culture commerciale. Les radis, les poireaux et les échalotes sont particulièrement intéressants à cet égard, les superficies cultivées selon des méthodes de culture biologique représentant respectivement 16 %, 19 % et 36 % des superficies totales consacrées à ces cultures.

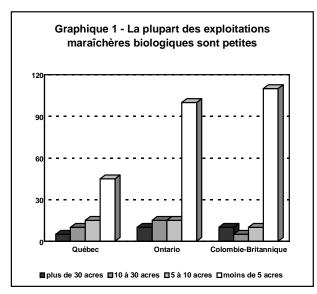
^{**} Les exploitations biologiques qui produisent à la fois des fruits et des légumes sont incluses dans chaque colonne.

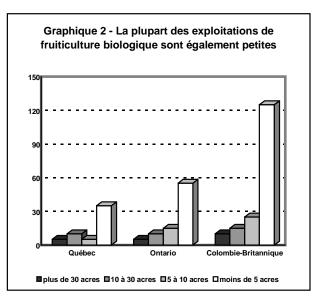
T_{ϵ}	h	lear	1 2

Superficie des cultures maraîchères en			Superficie des fruiticultures en		
Colombie-Britannique		Colombie-Brit	Colombie-Britannique		
	Biologique	Total		Biologique	Total
	(acres)	(acres)		(acres)	(acres)
Brocoli	124	1 440	Pommes	719	15 750
Carottes	75	785	Pêches	66	1 195
Poireaux	8	40	Poires	60	825
Laitue	46	760	Framboises	100	4 985
Échalotes	33	90	Fraises	53	1 600
Épinards	27	135			
Radis	19	120			
Courges et zucchinis	43	345			
Tomates	19	185			

Les exploitations biologiques sont généralement de petite taille

La majorité des fermes qui pratiquent la culture biologique exploitent des terres d'une superficie de moins de 5 acres. Fait surprenant, le nombre de fermes dans les catégories de plus de 30 acres, de 10 à 30 acres, de 5 à 10 acres et de moins de 5 acres est relativement uniforme à l'échelle du pays, comme le révèlent les graphiques 1 et 2.





Voici en résumé certaines des caractéristiques générales des fermes canadiennes de culture de fruits et légumes biologiques :

- La Colombie-Britannique compte le plus grand nombre de producteurs ayant adopté les méthodes de culture biologique.
- La superficie totale des terres cultivées biologiquement, exprimée en pourcentage de la superficie totale consacrée à la culture commerciale, est la plus élevée en Colombie-Britannique. En Ontario, la superficie des cultures biologiques est légèrement plus élevée, mais la proportion de terres cultivées biologiquement par rapport à l'ensemble des terres consacrées aux cultures commerciales est beaucoup plus faible qu'en Colombie-Britannique.
- Certaines exploitations biologiques ont une superficie de plus de 30 acres, mais la majorité ont une superficie de moins de 5 acres.
- La proportion de terres consacrées à la culture de fruits biologique est pratiquement la même que celle des terres consacrées à la culture de légumes biologique.

Pour toute question ou observation concernant l'article, communiquer avec Bill Parsons au (613) 951-8727, ou par courriel à l'adresse < bill.parsons@statcan.ca>.

INDICATEURS AGRICOLES ACTUELS AU CANADA

	1999	2000	Variation en pourcentage	
Production de grandes cultures, estimations au 31 juillet (millions de ton	nes)		
Blé du printemps (sauf le blé durum)				
Blé durum	4,3	5,4	26	
Avoine	3,6	3,5	-3	
Orge	13,2	14,1	7	
Canola	8,8	7,1	-19	
Lin	1,0	0,8	-20	
Pois-secs	2,3	2,9	26	
Bovins dans les fermes (milliards de têtes)				
Total des bovins au 1er juillet	14,4	14,3	-1	
Veaux nés de janvier à juin	4,4	4,3	-2	
Porcs dans les fermes (milliards de têtes)				
Total des porcs au 1er juillet	12,4	12,2	-2	
Truies ayant mis bas de janvier à juin	1,3	1,3	-	
Truies devant mettre bas de juillet à décembre	1,3	1,3	-	
Lait vendu hors ferme (millions de kilolitres) De janvier à juin	3,8	3,8	-	
Production de viande de poulet (milliers de tonnes)				
De janvier à juin	421	441	5	
Production d'oeufs (millions de douzaines)				
De janvier à juin	255	269	5	
Superficie des cultures de fruits (milliers d'hectares)				
Pommes	28,5	27,6	-3	
Fraises	5,3	5,3	-	
Bleuets	37,8	37,5	-1	
Raisins	8,3	8,4	1	
Superficie des cultures de légumes (milliers d'hectares)				
Légumes de plein champ	112	106	-5	
Pommes de terre	159	161	1	

	1999	2000	Variation en pourcentage
Commerce international des produits agricoles (milliards	de dollars)		
Exportations de janvier à juin Importations de janvier àjuin	11,8 8,6	12,9 8,9	9
Indices des prix Composante des aliments de l'IPC (1992=100)			
(juillet)	111	113	2
Recettes monétaires agricoles (milliards de dollars) De janvier à juin	14,7	16,2	10
Faillites - Industries de l'agriculture et services reliés (nombre) De janvier à juin	157	142	-10
Fabrication de produits alimentaires (milliards de dollars)			
Valeur totale de janvier à juin	25,1	26,2	4
Commerce de détail dans les magasins d'alimentation (milliards de dollars) Valeur totale de janvier à juin	28,6	29,5	3
Population (millions de personnes) Au 1 ^{er} avril	30,4	30,7	1
Personnes occupées (millions de personnes) Juillet	15,0	15,3	2
Taux de chômage non désaisonnalisé (pourcentage) - Juillet	7,7	7,0	-9

Calendrier de diffusion des données agricoles

Du 1er septembre 2000 au 28 février 2001

Grandes cultures

12 septembre

6 octobre

31 janvier

- Stocks de céréales canadiennes au 31 juillet, 2000 (n_o 22-002-XPB au cat.).

- Estimations de septembre de la production des principales grandes cultures

par province en 2000 (n° 22-002-XPB au cat.).

5 décembre - Estimations de novembre de la production des principales grandes cultures

par province en 2000 (n° 22-002-XPB au cat.).

- Stocks de céréales canadiennes au 31décembre, 2000 (n₂ 22-002-XPB au cat.).

Marché des céréales

28 septembre

30 octobre

29 novembre

21 décembre

29 janvier

1 mars

 Statistiques sur la commercialisation des céréales et des graines oléagineuses, mensuel (n° 22-007-XPB au cat.).

Horticulture

24 novembre 19 janvier - Superficies, rendement et production des pommes de terre selon la province en 2000 (n° 23-008-UIB au cat.).

28 février

- Superficies, production et valeur de fruits et de légumes selon la province en 2000 (n° 22-003-XIB au cat.).

17 novembre

 Production et valeur des produits du miel et de l'érable par province en 2000. (n° 23-221-XIB au cat.).

Consommation des aliments

19octobre

- Offre, utilisation et consommation par personne pour les groupes suivants : huiles et corps gras, fruits, légumes, pommes de terre et poisson en 1999 (n° 32-230-XPB/XIB au cat.).

Bétail et produits animaux

15 novembre

13 février

 Ventes hors ferme de lait pour consommation à l'état liquide et pour fins industrielles, fabrication et stocks de beurre de fabrique, de fromage cheddar et autres produits du lait, par province, mensuel (n° 23-001-QXPB/XIBcat.).

23 octobre

- Inventaires de porcs au 1^{er} octobre par province (n° 23-603-UPF au cat.).

15 février

- Inventaires de porcs, bovins et moutons au 1er janvier par province (n° 23-603-UPF au cat.).

Calendrier de diffusion des données agricoles

Du 1er septembre 2000 au 28 février 2001

Bétail et produits animaux - fin

- 28 septembre
- 30 octobre
- 28 novembre
- 22 décembre
- 30 janvier
- 27 février
- Stocks de viande congelée au Canada selon le type de viande et selon la province, mensuel (n° 23-009-XIF au cat.).

Volaille

- 20 septembre
- 19 octobre
- 20 novembre
- 19 décembre
- 19 janvier
- 19 février
- 8 septembre
- 6 octobre
- 10novembre
- 8 décembre
- 8 janvier
- 5 février
- Production d'oeufs et nombre de poules pondeuses par province, mensuel (n° 23-003-XPB au cat.).

- Stocks de viande de volaille congelée par province, mensuel (n° 23-603-UPF au cat.).

Revenu agricole et prix

- 23 novembre
- 22 février
- Recettes monétaires agricoles par province, trimestriel (n $^{\circ}$ 21-001-XIB au cat.).
- 23 novembre
- Estimation de 10 indicateurs économiques pour 1999 : le revenu agricole, les recettes monétaires agricoles, les dépenses d'exploitation agricole et l'amortissement, l'indice de la production agricole, la valeur courante du capital agricole, la dette agricole en cours, l'indice des prix des produits agricoles, les paiements directs en vertu de programmes aux producteurs, le compte de production agricole et les bilans (n° 21-603-UPF au cat.).

Avertissement de tous ces communiqués sera publié le jour de parution dans Le Quotidien de Statistique Canada sur l'Internet (www.statcan.ca). La plupart des données sont disponibles au même moment dans CANSIM sous forme lisible par machine. Les publications seront disponibles à une date ultérieure.

Regards sur l'industrie agro-alimentaire et la communauté agricole

ISSN 1481-9007

Rédacteur: Rick Burroughs, (613) 951-2890.

Internet: rick.burroughs@statcan.ca

REGARDS est un bulletin publié par la Division de l'agriculture de Statistique Canada et distribué aux utilisateurs de données agro-alimentaires et rurales. Les abonnements sont disponibles par la poste ou par télécopieur auprès de:

Rédacteur - Regards Division de l'agriculture Statistique Canada 12e étage, Immeuble Jean Talon Ottawa (Ontario) K1A 0T6

FAX: (613) 951-3868

On peut se le procurer sans frais dans l'Internet (<u>www.statcan.ca</u>).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, 2000.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des:

Services de concession des droits de licence, Division de la commercialisation, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

On peut contacter la Division de l'Agriculture à l'adresse:

Division de l'agriculture Statistique Canada Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Numéro de téléphone sans frais : 1-800-465-1991

Télécopieur: (613) 951-3868

Catalogue de produits et services offert sur demande sans frais